

**PÔLE DE RESSOURCES  
DÉPARTEMENTAL**



Pôle de ressources départemental  
Ville et Développement social

## **Programme d'actions**

**Année 2007**

- février 2007 -

**- Sommaire -**

<b>Introduction générale</b>	<b>4</b>
------------------------------	----------

<b>Intégration et lutte contre les discriminations</b>	<b>5</b>
--	----------

Situation / constats	5
Options d'intervention retenues	5

Programme d'actions – Lutte contre les discriminations	6
1. Projet Equal « Plafond de verre »	6
2. Projet « Accès au droit et cohésion sociale »	6
3. Formation « La lutte contre les discriminations : se former et sensibiliser »	7
4. Elaboration d'une charte locale d'engagement (Garges lès Gonesse)	8
5. Autres actions	8

Programme d'actions – Intégration	9
1. Recherche action « Conditions de vie de familles issues de l'immigration »	9

<b>Appui aux acteurs en charge des dispositifs politique de la ville et développement social urbain</b>	<b>10</b>
---	-----------

<b>I. Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)</b>	<b>10</b>
---	-----------

Situation / constats	10
Options d'intervention retenues	10

Programme d'actions	11
1. Cycle de qualification « Evaluation des CUCS »	11
2. Groupe de travail « Observation-suivi-évaluation »	11
3. Ateliers thématiques d'échanges de pratiques	12
4. Autre(s) action(s)	12

<b>II. Projets de réussite éducative (PRE)</b>	<b>13</b>
--	-----------

Situation / constats	13
Options d'intervention retenues	13

Programme d'actions	13
1. Groupe de travail Réussite éducative	13
2. Autre(s) action(s)	14

<b>III. Projets de rénovation urbaine (PRU)</b>	<b>14</b>
---	-----------

Situation / constats	14
Options d'intervention retenues	14

Programme d'actions	15
1. Etude diagnostic sur l'application des clauses d'insertion ANRU	15
2. Cycle de qualification « Clauses d'insertion ANRU »	15
3. Groupe de travail « Clauses d'insertion ANRU »	16
4. Atelier « Développement économique, emploi et rénovation urbaine »	16

<b>Soutien à la vie associative</b>	<b>17</b>
Situation / constats	17
Options d'intervention retenues	17
Programme d'actions	18
1. Appui à l'action des centres locaux de services aux associations	18
. Cycle de qualification « Associations, politique de la ville et DSU »	18
. Groupe de travail « Outil / guide - Associations, politique de la ville et DSU »	19
2. Séminaire de travail	
« De l'utilité des associations dans le développement social du territoire »	19
3. Renforcement du centre de documentation et du service info doc	20
4. Matinées d'informations et d'échanges	
« Financements européens 2007-2013 : quelles opportunités pour les associations ? »	20
5. Autre(s) action(s)	20
<b>Action transversale : les Petits déjeuners du Pôle</b>	<b>21</b>
<b>Information, documentation, publications et communication</b>	<b>22</b>
1. Service Info doc	22
2. Centre de documentation	22
3. Lettre mensuelle d'information <i>Résonances</i>	22
4. Site Internet	22
5. Publications	23

## **Introduction générale**

Le Pôle de ressources exerce, sur le département du Val d'Oise, une mission d'information, de qualification, d'appui et de mise en réseau de l'ensemble des acteurs impliqués dans la politique de la ville et le développement social urbain.

Ses thèmes de travail relèvent de toutes les problématiques qui concernent la ville et ses habitants.

Ses modes d'intervention sont pluriels : cycles de qualification, ateliers, groupes de travail, journées départementales, rencontres avec des chercheurs, interventions ponctuelles, publications, service info doc, animation internet...

Ses principes d'action reposent sur : la rencontre entre acteurs issus de structures, sites d'intervention et métiers différents ; la production de connaissances à partir de l'échange des pratiques locales existantes et l'apport d'expertises.

Le programme 2007 du Pôle de ressources combinera trois types d'action complémentaires et interdépendants :

- des actions thématiques (intégration, lutte contre les discriminations...)
- des actions centrées sur les dispositifs de la politique de la ville et du développement social urbain (CUCS, PRE, PRU, CIVIQ 2)<sup>1</sup> ;
- des actions centrées sur les acteurs (associations).

---

<sup>1</sup> CUCS : Contrats Urbains de Cohésion Sociale / PRE : Projet de Réussite Educative / PRU : Projet de Rénovation Urbaine / CIVIQ : Contrat Initiatives Ville Qualité (dispositif du Conseil général).

Le principe de mise en œuvre d'actions d'appui aux acteurs en charge du dispositif CIVIQ 2 a été retenu avec le Conseil général. Le contenu de ces actions n'ayant pas encore été défini, elles ne sont pas évoquées dans le présent document.

## Intégration et lutte contre les discriminations

### Situation / constats

. Le département du Val d'Oise, et plus particulièrement les secteurs inscrits dans la politique de la ville, sont des territoires d'immigration importante et regroupent une population très diversifiée au plan culturel.<sup>2</sup>

. Les processus de ségrégation et d'exclusion touchent, de façon massive, les populations issues de l'immigration. Plusieurs diagnostics territoriaux et études à l'échelon national réalisés en 2006 permettent de mesurer l'ampleur du phénomène<sup>3</sup> : difficultés à décrocher un entretien d'embauche, taux de chômage élevé, surreprésentation dans les formes de travail précaire, cumul de discriminations pour les jeunes et femmes issues de l'immigration...

Au-delà, la perception de l'existence du phénomène est forte chez les valdoisiens, puisque 47 % d'entre eux estiment que « les discriminations sont un phénomène plutôt répandu dans le département ».

. L'implication sur ces problématiques des professionnels de l'intervention sociale, du développement social urbain, des élus locaux, s'accroît, et dans une moindre mesure celle des acteurs économiques. Elle reste néanmoins limitée à l'échelle du département<sup>4</sup>.

### Options d'intervention retenues

La lutte contre les discriminations et pour l'intégration suppose, pour produire des effets d'échelle, une mise en œuvre massive d'actions de mobilisation en direction de tous les publics (acteurs économiques, intervenants sociaux, institutions, habitants...), de sorte que le maillage de l'ensemble de ces actions (et de leurs résultats) puisse contribuer à un changement effectif des pratiques.

---

<sup>2</sup> 16,89 % de la population départementale sont des ressortissants étrangers en situation régulière (Europe, Maghreb, Afrique subsaharienne). Certaines communes du Val d'Oise comprennent plus de 20% d'étrangers (Argenteuil 31 %, Garges les Gonesse 42 %, Saint Ouen l'Aumône 24 %) – source IGN INSEE 2003.

<sup>3</sup> Au niveau départemental

- Diagnostic territorial sur la lutte contre les discriminations à l'emploi et à la formation des jeunes issus de l'immigration dans le secteur Est du Val d'Oise (ACT Consultants, FASILD, juin 2006)
- Diagnostic territorial stratégique de l'intégration et de la lutte contre les discriminations de la commune de Cergy (IDS LERS / FASILD, octobre 2006)
- Diversité, discrimination et égalité des chances dans le Val d'Oise – sondage réalisé auprès de 1 002 personnes âgées de 15 ans et plus, habitants en ZUS et hors ZUS (CSA / Préfecture du Val d'Oise)

Au niveau national

- Agir contre les discriminations dans les ZUS – L'apport des plans territoriaux de prévention et de lutte contre la discrimination sur le marché du travail 2001-06 (DIV / FASILD / juillet 2006)
- Baromètre ADIA – Observatoire des discriminations (novembre 2006)

<sup>4</sup> Sur 22 villes sondées par le pôle de ressources fin 2006, seules 3 ou 4 avaient engagé des actions de lutte contre les discriminations. Par ailleurs, peu d'actions ciblées ont été répertoriées, à ce jour, dans le cadre de la préparation des CUCS.

Au regard des constats précédemment posés, et fort de son expérience accumulée dans ce domaine, le Pôle de ressources a fait le choix de poursuivre, en 2007, un travail d'accompagnement et de qualification des acteurs centré sur le thème de l'intégration des populations issues de l'immigration et des phénomènes de discrimination dont elles font notamment l'objet dans le domaine de l'emploi.

Le programme qui en résulte, regroupe des actions complexes de type projet et des actions plus ponctuelles, toutes engagées dans le cadre de partenariats avec les acteurs territoriaux.

## **Programme d'actions – Lutte contre les discriminations**

### **1. Projet Equal « Plafond de verre » (2005-07)**

Ce projet européen a pour objet la création de supports audiovisuels et leur utilisation dans le cadre d'activités de sensibilisation et de formation portant sur le thème des discriminations raciales à l'embauche et dans le monde du travail. Il vise à expérimenter et développer une démarche de sensibilisation et de formation à partir de l'image. Sa finalité est de contribuer à la mise en œuvre, au niveau local, d'initiatives et de plans de lutte contre les discriminations<sup>5</sup>.

Les supports audiovisuels du projet sont un documentaire de 52 minutes (« Les défricheurs ») et 28 films format court d'une durée de 2 à 3 mn.

Le Pôle de ressources envisage :

- . l'organisation de 5 à 6 activités de sensibilisation, sous forme de projections-débats autour du documentaire « Les défricheurs » ;
- . l'élaboration, puis la mise en pratique d'une pédagogie d'utilisation et d'exploitation des films format court dans le cadre d'activités de formation.

-----  
Date ou période envisagée : année

Publics : élus, services de l'Etat / collectivités, acteurs économiques, habitants, associations...

Territoire : département

### **2. Projet « Accès au droit et cohésion sociale » (2006-07)**

Ce projet, initié par la Mission régionale Droit et Ville, est porté par le CNIDFF. Il sera mis en œuvre par le CIDFF95 et le Pôle de Ressources. Il concerne 5 villes de l'Est du Val d'Oise, à savoir : Arnouville-lès-Gonesse, Garges lès Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers le Bel.

Son objet est de contribuer au renforcement et au développement de la coopération des acteurs de l'Est du Val d'Oise intervenant autour de deux pôles thématiques : droit de la famille et égalité des chances.

---

<sup>5</sup> Les partenaires du projet sont la société de production Bandits production (porteur), Profession banlieue et le Centre de ressources Politique de la ville de l'Essonne.

Le Pôle de ressources assurera la mise en œuvre et la coordination du pôle « égalité des chances »<sup>6</sup>, et recrutera à cet effet un(e) chargé(e) de projet « Lutte contre les discriminations » (mars 2007).

Les activités menées dans ce cadre traiteront principalement des discriminations à l'emploi et des conditions d'accès à l'emploi et à la formation des jeunes issus de l'immigration, à partir de 3 domaines d'intervention :

- . l'information et l'orientation des personnes victimes de discriminations : le pôle « égalité des chances » appuiera le développement de permanences spécialisées et l'élaboration de protocoles de suivi des situations entre les différents intervenants potentiels (associations, TGI, HALDE, intervenants sociaux...);
- . la sensibilisation et la qualification des acteurs : plusieurs actions de sensibilisation et de formation seront programmées en fonction des besoins identifiés localement ;
- . la production et la diffusion d'outils de communication et de sensibilisation : répertoire des bonnes pratiques, guide d'informations...

Toutes ces actions seront conçues avec l'ensemble des acteurs de terrain concernés (communes, associations, institutions), à l'échelon intercommunal ou communal en fonction des stratégies d'intervention retenues.

-----

Date ou période envisagée : année

Publics : élus, services de l'Etat / collectivités, acteurs économiques, habitants, associations...

Territoire : 5 villes de l'Est du Val d'Oise

### **3. Formation « La lutte contre les discriminations : se former et sensibiliser »**

Le Pôle de ressources conduira une formation en direction d'agents de l'Etat volontaires pour animer, dans leur service ou administration, des demi-journées de sensibilisation destinées, notamment, aux fonctionnaires nouvellement nommés.<sup>7</sup>

Elle visera à doter les participants d'un bagage conceptuel et méthodologique de base sur les discriminations, d'une trame d'animation et d'outils pédagogiques. En ce sens, un kit de sensibilisation a été réalisé et sera finalisé en 2007. Il comprendra des fiches techniques et des supports audio-visuels.

Au-delà, le Pôle de ressources restera mobilisé et en mesure d'accompagner, aux côtés de la COPEC, les différents agents dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs premières actions de sensibilisation.

---

<sup>6</sup> Le pôle « Droit de la famille » sera coordonné par le CIDFF95.

<sup>7</sup> Cette action a été menée une première fois en 2006. La COPEC, partenaire au projet, a demandé au Pôle de ressources de la reconduire en 2007.

En fonction des résultats des premières expérimentations du kit de sensibilisation, ce dernier pourra être diffusé plus largement, en direction d'autres secteurs professionnels intéressés.

-----  
Date / période envisagée : formation (octobre), kit de sensibilisation (1<sup>er</sup> trimestre)  
Publics : agents des services de l'Etat (préfecture, DDASS, adm. pénitentiaire...)  
Territoire : département

#### **4. Elaboration d'une charte locale d'engagement (Garges lès Gonesse)**

A Garges-Lès-Gonesse, une démarche de réalisation d'une charte ayant vocation à soutenir l'accès des jeunes aux stages a été engagée en 2006, dans le cadre d'un groupe de travail animé par le Pôle de ressources et la ville. Ce dernier regroupe la Maison de l'emploi, le PIJ (Point Information Jeunesse), le PAEJ (Point Accueil Ecoute Jeunes), 3 collèges et un lycée professionnel, ainsi que l'association Garges France Entreprises. Cette démarche doit aboutir en 2007.

Cette charte devrait s'articuler autour de 2 grands enjeux que sont : le développement et la coordination des capacités d'accueil en stage des entreprises ; la préparation puis l'accompagnement des stagiaires dans la recherche et sur le lieu de stage.

-----  
Date / période envisagée : année 2007  
Publics ciblés : jeunes, entreprises  
Territoire : Garges-lès-Gonesse et bassin d'emploi de l'Est du territoire

#### **5. Autres actions**

- . Poursuite, sous des formes qu'il reste encore à déterminer, d'un travail de mobilisation et de sensibilisation des acteurs économiques.<sup>8</sup>
- . Participation régulière aux travaux de la COPEC et implication dans les différents chantiers mis en œuvre.
- . Interventions ponctuelles dans le cadre de colloques, tables rondes...
- . Animation de dynamiques locales et d'accompagnement de la mise en place de plans de lutte contre les discriminations (demande des communes).

---

<sup>8</sup> Fin 2006, le Pôle de ressources a conduit une action de qualification « Discriminations et emploi : de la formation à la mobilisation ». Cette action a consisté, dans une même démarche pédagogique, à former des responsables intervenant dans le champ de l'insertion, de l'emploi et du développement économique, et à engager avec eux une première démarche de sensibilisation de leurs partenaires économiques.

## **Programme d'actions - Intégration**

### **1. Recherche-action « Conditions de vie de familles issues de l'immigration » (2006-07)**

Ce projet est mené en partenariat avec l'association AFAVO<sup>9</sup>. Il vise à la réalisation d'un diagnostic permettant de mieux comprendre les conditions de vie des familles issues de l'immigration et les ressources qu'elles mobilisent pour faire face aux nombreuses difficultés qu'elles ont à vivre au quotidien : situations de discriminations, difficultés économiques, relations familiales complexes en lien notamment avec des enjeux de décohabitation, d'insertion et d'autonomie des jeunes...

Les ressources mobilisées par ces populations sont généralement peu repérées et souvent peu valorisées par le système d'acteurs local, alors qu'elles pourraient être des points d'appui précieux pour enrichir la connaissance des problématiques locales, améliorer les modes d'intervention et construire des solutions plus adaptées aux besoins des populations.

La recherche action aura ainsi pour objectifs de produire une connaissance plus précise et approfondie sur leurs conditions de vie ; susciter une valorisation des potentialités d'action qu'elles déploient auprès du système d'acteurs local ; créer une mobilisation permettant de rompre les spirales de l'exclusion et de ré-ouvrir des espaces de possible et d'accès au droit ; construire collectivement des propositions visant à produire du changement.

4 thèmes d'échanges et de réflexion seront traités : situation scolaire et école, logement-habitat, santé-access aux soins, titre de séjour-nationalité. 6 situations seront analysées par thème avec les professionnels de l'AFAVO et les familles concernées.

La conduite et l'animation de la recherche action seront assurées par 2 chercheurs psychosociologues, sur la base d'une méthode interactive. Le Pôle de ressources participera à l'ensemble des étapes de la démarche.

Un rapport final sera produit et une restitution organisée sous la forme d'une réunion au cours de laquelle les familles impliquées seront mobilisées. Au terme de ce processus, un outil de diffusion plus large de cette expérience, pourra être envisagé, dont le support reste à préciser (cd, livre, support vidéo...).

-----

Date / période envisagée : avril-septembre (analyses des situations), septembre-décembre (rapport et restitution)

Publics : 24 familles issues de l'immigration en lien avec l'AFAVO

Territoire : Cergy-Pontoise, Argenteuil, Est du Val d'Oise

---

<sup>9</sup> AFAVO : Association des Femmes Africaines du Val d'Oise

## **Appui aux acteurs en charge des dispositifs politique de la ville et développement social urbain**

### **I. Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)<sup>10</sup>**

#### **Situation / constats**

. Dans le département du Val d'Oise, 27 communes sont engagées dans ce nouveau dispositif, donnant lieu à 11 CUCS communaux ou intercommunaux. 4 communes ne bénéficiaient pas, lors de la période précédente, d'un contrat de ville.<sup>11</sup>

. L'élaboration des CUCS s'est faite dans un contexte combinant évaluations des contrats de ville non réalisées, incertitudes dans la définition des quartiers prioritaires, difficulté à mener les diagnostics, exigences de calendrier...

. La situation économique et sociale des populations des ZUS s'est globalement aggravée ces deux dernières années (cf rapport ONZUS 2006)<sup>12</sup>. Ce constat, sans remettre en cause le choix d'engager une nouvelle contractualisation, a engendré des attentes fortes en matière d'objectifs et de résultats assignés aux CUCS.

. La mise en œuvre des CUCS renvoie à des objectifs stratégiques complexes : reconfigurer l'intervention publique en projet collectif de territoire ; réduire les écarts entre les quartiers ; avoir un véritable impact dur la vie quotidienne de habitants ; mettre en cohérence les actions de sorte que la politique de la ville soit un « périmètre de projet ».

#### **Options d'intervention retenues**

Le Pôle de ressources a, tout au long de la période d'élaboration des CUCS (mai-décembre 2006), organisé des actions spécifiques (réunion d'information, atelier méthodologique sur le diagnostic appliqué aux CUCS...), accompagné des demandes particulières des chefs de projet (service info doc), participé à des réunions techniques sur l'état de préparation des contrats.

---

<sup>10</sup> Les CUCS constituent, à la suite des contrats de ville 2000-06, le cadre de la nouvelle contractualisation de la politique de la ville pour la période 2007-09. Ils visent à la mise en œuvre de projets de développement social urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires. Ils regroupent un ensemble de dispositifs et contrats existants (ERE, CEL, CLS, VVV...), et se déclinent en programme d'actions pluriannuel de 3 ans renouvelable.

<sup>11</sup> CUCS intercommunaux : Communauté d'agglomération d'Argenteuil - Bezons (2 communes) ; Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (7 communes : Cergy, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal) ; Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency « Cavam » (4 communes : Deuil-la-Barre, Saint-Gratien, Soisy-sous-Montmorency, Montmagny) ; Communauté d'agglomération « Val et Forêt » (3 communes de l'intercommunalité : Ermont, Eaubonne, Franconville, + Sannois) ; Communauté d'agglomération du Val de France (4 communes : Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel).

CUCS communaux : Fosses ; Gonesse ; Goussainville ; Montigny-lès-Cormeilles ; Persan ; Taverny.

<sup>12</sup> ZUS : Zones Urbaines Sensibles / ONZUS : Observatoire Nationale des ZUS

L'analyse et les concertations tirées de ce travail, en lien avec les constats précédemment posés, ont permis d'identifier, pour 2007-08, deux attentes majeures en matière d'accompagnement et de qualification des acteurs :

- *la conduite de projet, rapportée aux enjeux d'observation, de suivi et d'évaluation* : accompagner méthodologiquement les équipes et chefs de projet pour une meilleure appréhension des problématiques rencontrées sur les territoires d'intervention, et une mise en œuvre effective de véritables démarches d'évaluation ;
- *la coordination et la cohésion des actions, dans le cadre des champs thématiques prioritaires* : favoriser, entre les différents acteurs concernés, le partage d'un langage commun et la compréhension des différents enjeux.<sup>13</sup>

## **Programme d'actions**

### **1. Cycle de qualification « Evaluation des CUCS »**

L'évaluation des CUCS doit permettre de produire une appréciation des résultats et des effets sociaux du dispositif (transversalité et dynamique de projet territorial), ainsi que de l'ensemble des actions réalisées.

L'objectif sera de fournir, à travers une approche pragmatique de l'évaluation, un référentiel d'usage directement opérationnel : repères théoriques, application à des cas pratiques, propositions d'outils méthodologiques...

-----  
Date ou période envisagée : 30 et 31 janvier

Publics : chefs de projets / équipes DSU, agents de l'Etat et des collectivités locales

Territoire : département

### **2. Groupe de travail « Observation-suivi-évaluation »**

Le cycle de qualification sur l'évaluation évoqué ci-avant constituera, avec ceux organisés en septembre et octobre 2006 sur l'observation des territoires et le diagnostic des CUCS, les trois premières étapes d'un processus d'accompagnement méthodologique que le Pôle de ressources se propose de mener dans la durée, autour de l'articulation des enjeux d'observation, de suivi et d'évaluation.

A la suite de l'organisation de ces trois actions, un groupe de travail, animé par le Pôle de ressources, offrira la possibilité aux participants de poursuivre collectivement leur réflexion, d'échanger leurs pratiques et construire des outils communs, de favoriser une plus grande appropriation des enseignements reçus.

-----  
Date ou période envisagée : avril-décembre 2007

Nombre de séquences : 4

Publics : chefs de projet / équipes DSU, agents de l'Etat et des collectivités locales

---

<sup>13</sup> Pour rappel, les 5 champs thématiques prioritaires définis par la circulaire du 24 mai 2006 sont : Habitat et cadre de vie, Réussite éducative, Emploi et développement économique, Prévention et citoyenneté, Santé.

### **3. Ateliers thématiques d'échanges de pratiques (2007-08)**

Les 5 champs thématiques sont globalement repris dans l'ensemble des CUCS du Val d'Oise, dans le cadre d'actions nouvelles ou reconduites à l'issue des contrats de ville.

Entre 2007 et 2008, le Pôle de ressources envisage d'organiser, pour chacun des thèmes constitutifs des CUCS, un atelier d'échanges de pratiques (plusieurs séquences / atelier).

Ces ateliers seront centrés sur une approche opérationnelle, à partir de la présentation d'expériences val d'oisiennes (ou d'autres départements), de leur mise en débat et de l'analyse des principaux enseignements utiles pour l'action (enjeux, conditions de réussite...). Ils seront conçus en concertation avec les institutions et organismes du département spécialisés dans les domaines considérés.

En 2007, les ateliers porteront sur les thèmes de la santé, du développement économique et de l'emploi.<sup>14</sup>

. santé : les actions présentées dans les CUCS concernent notamment la prévention des conduites à risques et des problématiques touchant les enfants (obésité, santé bucco-dentaire, ophtalmologie...). De nombreux sites ont inscrit également des actions en faveur de la santé mentale identifiée comme un frein à l'insertion des publics les plus fragilisés.

. développement économique et emploi : les actions présentées dans les CUCS portent en particulier sur le soutien au commerce local, l'accompagnement de la création d'activités, l'aide à la recherche d'emploi et à l'insertion professionnelle.

-----  
Date ou période envisagée : 2<sup>nd</sup> semestre 2007

Nombre d'ateliers thématiques : 2

Nombre de séquences par atelier thématique : à déterminer

Publics : chefs de projet / équipes DSU, agents de l'Etat / collectivités locales, associations

Territoire : département

### **4. Autre(s) action(s)**

Le pôle de ressources souhaiterait organiser, dans le courant du 2<sup>nd</sup> semestre, en partenariat avec les professionnels et institutions concernés, une journée départementale d'échanges et de débat autour de la mise en œuvre des CUCS.

Cette journée pourrait s'articuler autour des points suivants : orientations et priorités d'action retenues par les communes à l'issue des premiers mois de réalisation (géographie et contenus des CUCS) ; articulation des politiques et dispositifs de droit commun ; coordination des niveaux territoriaux d'intervention (communes et intercommunalité).

---

<sup>14</sup> Le Pôle de ressources abordera les thèmes de l'habitat-cadre de vie et de la réussite éducative dans le cadre de son appui aux acteurs en charge des dispositifs PRE et PRU (projets de réussite éducative / projets de rénovation urbaine). Voir pages 13 à 16.

## **II. Projets de réussite éducative (PRE)**

### **Situation / constats**

. Le Val d'Oise recouvre 16 projets de réussite éducative. 9 d'entre eux ont démarré en 2006 ou démarreront de façon effective en 2007.<sup>15</sup>

. Les PRE sont divers dans leur contenu et modes d'intervention, et renvoient à des réalités locales différentes : dans les choix d'actions retenues ou dans la qualité des partenariats institutionnels locaux, variables d'un site à l'autre.

. Après un an et demi de mise en œuvre des premiers PRE, plusieurs problématiques ressortent de la pratique et renvoient aux enjeux mêmes du dispositif. Parmi ceux-ci, on peut noter :

- le repérage des publics les plus en difficulté et le risque de stigmatisation ;
- l'accompagnement des familles et leur place en tant qu'acteurs du dispositif ;
- le partage de l'information (intérêt des familles et secret professionnel) ;
- l'évaluation et l'adaptation du dispositif ;
- la promotion d'une démarche éducative locale permettant de concilier utilement approche territoriale et approche par publics.

### **Options d'intervention retenues**

Face à ces enjeux, et pour accompagner la réflexion des équipes de réussite éducative et promouvoir le partage d'expériences et l'élaboration collective, le Pôle de ressources anime un groupe de travail depuis juillet 2005. Cette animation sera poursuivie en 2007 à partir d'une programmation de contenu définie conjointement avec les coordinateurs PRE.

### **Programme d'actions**

#### **1. Groupe de travail Réussite éducative**

Le groupe de travail aura pour objectif de répondre à deux attentes fortes exprimées par les coordinateurs et équipes PRE :

. *l'échange de pratiques* : plusieurs séquences seront ainsi consacrées aux échanges relatifs aux démarches de travail, aux outils de suivi mis en place ou encore à l'action en réseau. Ces échanges seront structurés autour de thèmes spécifiques et des enjeux formulés au point précédent (repérage des publics...).

. l'organisation de temps de concertation avec les institutions (Education nationale, Conseil général, CAF, DDASS, DIV, ACSE...): l'objectif sera, avec des représentants départementaux de ces institutions, d'établir un état des lieux des partenariats, d'identifier

---

<sup>15</sup> PRE du Val d'Oise (en cours ou à venir) : Sarcelles, Persan, Gonesse, Goussainville, Deuil-la-Barre, Pontoise, Montigny-les-Cormeilles, Soisy-sous-Montmorency, Montmagny, Saint-Ouen-l'Aumône, Cergy, Eragny-sur-Oise, Argenteuil, Garges lès Gonesse, Bezons, Villiers-le-Bel.

les freins et conditions de réussite, ou encore de réfléchir aux possibilités communes d'évaluation...

-----  
Date ou période envisagée : année

Nombre de séquences : 7-8

Publics : Coordinateurs PRE, agents de l'Etat et des collectivités locales...

Territoire : département

## **2. Autre(s) action(s)**

L'ensemble de ce travail, notamment dans le cadre des rencontres avec les institutions, pourra donner lieu, dans un deuxième temps, à la préparation et l'organisation d'une journée départementale en vue de débattre plus largement des problématiques posées, et de capitaliser l'ensemble de la réflexion portée par les sites du Val d'Oise.

### **III. Projets de rénovation urbaine (PRU)**

#### **Situation / constats**

. Les projets de rénovation urbaine concernent dans le Val d'Oise une dizaine de sites, avec à ce jour 8 conventions signées.<sup>16</sup> D'autres projets sont en cours de constitution.

. Les enjeux liés à la réussite de ces projets dépassent le strict volet du bâti. Au-delà de sa mission première d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, la rénovation urbaine s'inscrit, de façon plus globale, dans une démarche de renouvellement urbain prenant en compte plusieurs problématiques liées au développement social du territoire.

Elles concernent en particulier :

- la gestion urbaine de proximité ;
- le relogement ;
- le développement économique et l'emploi ;
- l'articulation entre social et urbain ;
- la concertation des habitants.

#### **Options d'intervention retenues**

Le Pôle de ressources a organisé en 2005-06, 4 ateliers thématiques qui portaient sur le développement de la relation aux habitants, l'organisation du relogement, l'implication des travailleurs sociaux et l'amélioration de la gestion urbaine de proximité.

Dans la continuité de ce travail et en écho aux attentes alors formulées par les acteurs, le Pôle de ressources abordera prioritairement, en 2007, la question du **développement économique et de l'emploi**.

---

<sup>16</sup> PRU : Gonesse, St Ouen-l'Aumône, Argenteuil, Bezons, Garges-lès-Gonesse (2), Cergy, Goussainville, Villiers-le-Bel, Deuil-la-Barre, Fosses, Persan, Sarcelles.

Les enjeux, au regard de la situation socio-économique des populations résidentes,<sup>17</sup> portent, en particulier, sur :

- l'accès au dispositif des clauses d'insertion ANRU, notamment pour les personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- l'insertion professionnelle durable des personnes bénéficiaires de ce dispositif ;
- la diversification fonctionnelle du quartier, entre habitat résidentiel pour les populations et locaux commerciaux et d'entreprises pour les acteurs économiques ;
- l'articulation entre attractivité des territoires, création / reprise d'activités et création d'emplois accessibles aux populations locales ;
- la qualification professionnelle et la valorisation du tissu économique local.

## **Programme d'actions**

### **1. Etude diagnostic sur l'application des clauses d'insertion ANRU<sup>18</sup>**

Cette étude aura pour objet de recenser les démarches engagées dans les différents sites du Val d'Oise et repérer les éventuelles difficultés d'application.

Une synthèse des informations recueillies sera produite et diffusée auprès des acteurs du département intéressés, afin de soutenir et renforcer la pertinence de leurs actions sur ce registre.

-----

Date ou période envisagée : février-mars

Démarche : réunions collectives, entretiens, visites de sites, documentations

Territoire : département

### **2. Cycle de qualification « Clauses d'insertion ANRU »**

Ce cycle sera proposé à l'ensemble des acteurs concernés et portera sur la connaissance approfondie du dispositif : deux séquences seront notamment axées, à la demande des acteurs, sur l'application de l'article 30 du code des marchés publics et la mise en place de chantiers d'insertion.

---

<sup>17</sup> Le déficit d'accès à l'emploi, du taux de chômage et d'inactivité pour les populations vivant en ZUS est en progression d'environ deux points par rapport à 2003 (22%). L'aggravation du chômage dans les quartiers en ZUS concerne principalement la population masculine de moins de 50 ans, et notamment les moins de 25 ans. Les jeunes sortis du système scolaire, mais non insérés sur le marché du travail, sont en proportion deux fois plus nombreux (source : rapport ONZUS 2006).

<sup>18</sup> La Charte nationale d'insertion de l'ANRU engage les porteurs de projets contractant avec l'agence à assurer un objectif d'insertion au minimum égal à 5 % du nombre total d'heures travaillées dans le cadre des travaux d'investissement du projet financés par l'Agence, réservées aux habitants des zones urbaines sensibles, et un objectif d'insertion au minimum égal à 10 % des embauches directes ou indirectes effectuées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité et de la gestion des équipements faisant l'objet d'aides de l'ANRU, réservées aux habitants des ZUS.

-----

Date ou période envisagée : année

Nombre de séquences : 3-4

Publics : villes (chefs de projet, chargés de mission), bailleurs, services publics de l'emploi, structures d'insertion, entreprises...

Territoire : département

### **3. Groupe de travail « Clauses d'insertion ANRU »**

L'objet de ce groupe de travail sera de contribuer au renforcement des compétences des chargés de mission ou autres acteurs directement en charge de la coordination des dispositifs de clauses d'insertion. Il permettra d'échanger les bonnes pratiques, dont celles relatives à l'utilisation des outils méthodologiques de suivi et de coordination.

-----

Date ou période envisagée : année 2007

Nombre de séquences : 4

Publics : Chargés de mission « Clauses d'insertion », structures d'insertion...

Territoire : département

### **4. Atelier « Développement économique, emploi et rénovation urbaine »**

Faire de la rénovation urbaine un levier en matière de développement économique et d'emploi passe, sur le terrain, par un renforcement de démarches visant au déclouisonnement des politiques économiques, de l'emploi et de l'insertion, à une meilleure coordination entre acteurs publics et acteurs économiques privés, entre projets urbains et projets économiques.

Cet atelier aura pour objet de contribuer à ce renforcement en créant, à partir d'entrées thématiques spécifiques, une meilleure compréhension des enjeux et le partage d'un langage commun entre les différents acteurs.

NB : Il sera articulé avec l'atelier d'échanges de pratiques déjà évoqués précédemment dans le cadre de l'appui aux acteurs en charge des CUCS (voir page 12).

-----

Date ou période envisagée : année 2007

Nombre de séquences : à déterminer

Publics : chefs de projet CUCS et rénovation urbaine, services publics du développement économique et de l'emploi, chargés de mission ZFU, acteurs économiques...

Territoire : département

## **Soutien à la vie associative**

De nombreuses associations val d'oisiennes participent, en fonction de leurs centres d'intérêt, aux actions de qualification que le Pôle de ressources propose régulièrement (petits déjeuners, journées thématiques, actions de sensibilisation...).<sup>19</sup>

Par ailleurs, le Pôle de ressources mène directement, depuis plusieurs années, des actions spécifiques de soutien des acteurs associatifs impliqués dans la politique de la ville et le développement social urbain.

### **Situation / constats**

. Ces associations peuvent globalement se regrouper en deux catégories : les associations de proximité essentiellement constituées de bénévoles, et les associations employeurs recevant ou pas une délégation de service public, dont la mission dépasse généralement l'échelle du quartier, voire de la ville.

. Toutes les associations évoluent dans un environnement difficile caractérisé par des changements institutionnels récurrents (décentralisation, évolution des politiques publiques...) et un amenuisement des possibilités de financement.

. Le secteur associatif fait l'objet d'une interpellation de plus en plus forte sur l'efficacité et l'efficience de son action, sa faculté à évaluer et à travailler en réseau.

. Plusieurs structures interviennent dans le Val d'Oise en appui aux associations : centres locaux de service aux associations, CRIB<sup>20</sup>, Fédération des Centres sociaux, réseaux d'éducation populaire...

### **Options d'intervention retenues**

Le soutien des associations impliquées dans la politique de la ville et le développement social urbain, au regard des missions du Pôle de ressources, portera sur :

- un renforcement des connaissances et un appui à la réflexion liés à la compréhension des politiques publiques, à l'environnement dans lequel les associations évoluent et au rôle qu'elles sont amenées à jouer en matière de développement social des territoires ;
- un appui à la mise en œuvre de dynamiques locales : information, formation, contribution au montage de projets...

---

<sup>19</sup> En 2006, 27,9 % des acteurs ayant participé à ces actions de qualification étaient des professionnels ou des bénévoles du secteur associatif. Exemples d'actions : Projections-débats sur le thème de la lutte contre les discriminations, Journée de sensibilisation « Les violences faites aux femmes », Petit-déjeuner « Les ruptures éducatives »...

<sup>20</sup> CRIB : Centre de ressources et d'information des bénévoles du Val d'Oise

NB : Ce travail se réalisera en complémentarité et en coordination avec les actions menées par les autres structures d'appui au secteur associatif.

## **Programme d'actions**

Deux types d'acteurs seront ciblés : les associations et les structures d'appui aux associations.

### **1. Appui à l'action des centres locaux de services aux associations**

Une dizaine de villes du Val d'Oise impliquées dans la politique de la ville a mis en place un service de soutien à la vie associative<sup>21</sup>. La nature de ce soutien tourne le plus souvent autour de trois missions principales : un appui technique lié à l'administration d'une structure associative (gestion, comptabilité, responsabilités...), une mise à disposition de moyens matériels, et une contribution à l'animation inter-associative des quartiers.

Au-delà, les centres de services aux associations jouent ou peuvent jouer auprès des associations, un rôle central en matière d'information, d'explication des politiques publiques, et de contribution à la réflexion sur leur rôle et positionnement.

En vue d'appuyer l'action de ces centres et de renforcer leur capacité à accompagner les associations, le pôle de ressources se propose de mettre en œuvre les activités suivantes :

#### **. Cycle de qualification « Associations, politique de la ville et DSU »<sup>22</sup>**

Ce cycle a pour objectif de permettre aux participants d'acquérir ou de renforcer leur culture générale professionnelle de base sur la politique de la ville et le développement social urbain, à travers des éléments de référence théoriques et méthodologiques.

Parmi les thèmes traités : principes structurants de la politique des quartiers, principaux thèmes et enjeux, dispositifs publics et évolution des cadres d'intervention, place des associations...

-----  
Date ou période envisagée : 2<sup>ème</sup> trimestre

Durée : 2 jours

Publics : Directions et équipes des centres de services aux associations

Territoire : département

---

<sup>21</sup> Argenteuil, Cergy, Deuil-la-Barre, Eaubonne, Eragny-sur-Oise, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Herblay, Jouy-le-Moutier, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Sarcelles, Vauréal, Villiers-le-Bel. Trois autres, n'ont pas formellement créé un tel service, mais ont ouvert des Maisons des associations : Ermont, Franconville et Osny.

<sup>22</sup> DSU : Développement Social Urbain

## **. Groupe de travail « Outil / guide - Associations, politique de la ville et DSU »**

A partir des enseignements tirés du cycle de qualification, ce groupe de travail aura pour objet de produire un outil guide destiné aux associations et mis à disposition dans les centres de services aux associations.

Contenus de l'outil guide : éléments de compréhension des principaux enjeux de la politique de la ville ; répertoire des financements de droit commun et politique de la ville...

-----  
Date ou période envisagée : 2<sup>ème</sup> semestre

Nombre de séquences : 4 séances

Publics : Directions et équipes des centres de service aux associations

Territoire : département

## **2. Séminaire de travail « De l'utilité des associations dans le développement social du territoire »**

L'action vise à la création d'un groupe de travail inter-associatif, composé d'associations du département, qui aura pour objet de produire, collectivement, une analyse sur des thèmes structurant l'action des associations, tels que le travail social, la démocratie locale et la politique de la ville.

Une rencontre départementale avec l'ensemble des acteurs concernés (élus, institutions...) permettra, à l'issue du processus, de restituer et débattre les travaux réalisés.

Les objectifs du groupe de travail seront : se saisir des enjeux et questions que se posent les associations, pour les mettre en perspective au regard de l'action déployée et des positionnements adoptés ; les analyser collectivement et en tirer des enseignements pour l'action ; construire un argumentaire d'intérêt sur les apports spécifiques du secteur associatif au développement social du territoire.

Quatre principales entrées seront analysées : l'association en tant qu'organisation ; le développement social et les champs d'intervention des associations ; l'association dans l'espace public ; l'association dans la démocratie participative.

Le groupe de travail sera composé de 12 à 15 représentants d'associations (professionnels et/ou bénévoles) œuvrant dans le domaine de la politique de la ville et du développement social urbain. Autant que possible, le Pôle de ressources veillera à ce que soient représentés les différents territoires du département et champs d'intervention associatifs (insertion, éducation, droits, animation socioculturelle, hébergement...).

Il sera piloté et co-animé par le Pôle de ressources, et un expert référent de l'ADELS<sup>23</sup> qui, au fur et à mesure de l'avancée des travaux, veillera à re-questionner le groupe, le guider en l'alimentant à partir d'apports de connaissances nouvelles en lien avec le sujet, et favoriser ainsi les conditions d'une production collective (d'autres experts pourront être amenés, le cas échéant, à intervenir plus ponctuellement).

---

<sup>23</sup> ADELS : Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale.

-----  
Date ou période envisagée : mars à octobre  
Nombre de séquences : 5 séances  
Publics : 12 à 15 représentants d'associations  
Territoire : département  
Intervenants : ADELS, Pôle de ressources

### **3. Renforcement du centre de documentation et du service info doc**

Ce renforcement de la capacité d'information et d'accessibilité du Pôle de ressources, en direction des associations impliquées dans la politique de la ville et le développement social urbain, passera par :

- . une communication spécifique du Pôle de ressources auprès des associations du Val d'Oise : diffusion de documents de présentation des services proposés.
- . un enrichissement et un élargissement des ressources documentaires disponibles (acquisitions, abonnements).
- . une capitalisation d'expériences associatives val d'oisiennes, en vue de valoriser les pratiques et favoriser l'échange des savoir faire : 5 à 10 fiches d'expériences associatives significatives seront rédigées et diffusées selon différents média : site internet, lettre mensuelle Résonances...

### **4. Matinées d'informations et d'échanges « Financements européens 2007-2013 : quelles opportunités pour les associations ? »**

Deux matinées auront pour objet d'informer et d'échanger avec les associations n'ayant jamais eu recours à ce type de financements, afin de leur permettre de mieux appréhender ce que le FSE peut recouvrir en matière de possibilités d'actions et de projets de terrain.

-----  
Date ou période envisagée : mars et juin  
Nombre de séquences : 2  
Publics : associations  
Territoire : département

### **5. Autre(s) action(s)**

- . Organisation d'une formation « Renforcer les agents de développement local dans leur fonction d'accompagnement des acteurs associatifs » (Argenteuil / 3 jours)
- . Animation d'un atelier « Méthodologie de projet », dans le cadre des Etats généraux de la vie associative organisés par la ville d'Argenteuil (mars)
- . Accompagnement de dynamiques locales portées par des associations (à partir de demandes formulées par les associations)

**Action transversale : les Petits déjeuners du Pôle**

Les « Petits déjeuners du Pôle » sont l'occasion de convier des chercheurs ou chargés d'études à venir présenter leurs travaux récents ou à apporter leur analyse sur un thème donné, en lien avec une problématique transversale de développement social urbain.

Destinées à l'ensemble des acteurs de la politique de la ville et du DSU du département concernés ou intéressés par le sujet, ces rencontres sont conçues comme autant de possibilités, pour les participants, de nourrir leur réflexion, de ré-interroger leurs pratiques et le sens de leur action, de prendre un peu de distance par rapport à leurs engagements au quotidien.

Un Petit déjeuner s'organise habituellement sur une matinée (9h00-11h30), autour de deux temps : un premier temps d'intervention d'un ou deux chercheurs, puis un débat-discussion avec les participants.

Parmi les thèmes envisagés :

- Evolution de la pauvreté et de la précarité dans les ZUS
- Place des jeunes dans la société

-----

Date ou période : année

Nombre de Petits déjeuners : 3

Publics : associations, chefs de projets équipes de dispositifs politique de la ville, services déconcentrés de l'Etat, agents du Conseil général, associations de quartier, élus...

Territoire : département

## Information, documentation, publications et communication

### 1. Service Info-Doc

Le service info doc traite l'ensemble des demandes spécifiques formulées par les acteurs de la politique de la ville et du développement social urbain (demandes téléphoniques ou par internet). Ces demandes renvoient, le plus souvent, à un travail de recueil et de synthèse d'informations, de repérage d'expériences, de personnes et de lieux-ressources.

Ce service, dans son fonctionnement, s'appuie sur les acteurs du Val d'Oise qui, s'ils sont susceptibles d'être demandeurs d'informations, sont aussi producteurs de ressources, et privilégie le partenariat avec d'autres lieux ressources.

### 2. Centre de documentation

Le Pôle de ressources dispose d'un espace documentaire qui rassemble sur la politique de la ville et le développement social urbain, des données sur le Val d'Oise, des éléments d'expérience, des dossiers thématiques, des ouvrages conceptuels ou méthodologiques...

Actions 2007 : outre le travail permanent d'accueil et d'enrichissement des ressources documentaires, un travail spécifique sera engagé en vue de développer les activités du centre de documentation vers l'extérieur : recherche de partenariats avec des universités (apprentissage de la fonction ressource auprès d'étudiants), et des centres de documentation municipaux (sensibilisation aux thèmes liés à la politique de la ville et au DSU).

### 3. Lettre mensuelle d'information Résonances

Diffusée à près de 1 100 exemplaires, elle se fait notamment l'écho de l'actualité de la politique de la ville sur le plan national, départemental et local, et accorde une part importante à la valorisation des initiatives et expériences locales (qu'elles soient portées par des acteurs associatifs ou institutionnels).

Actions 2007 : 11 numéros seront réalisés et diffusés.

### 4. Site internet [www.poleressources95.org](http://www.poleressources95.org)

Le site internet réunit des éléments d'actualité portant sur les thèmes traités par le Pôle de ressources, informe sur les actions et projets en cours, apporte des éléments de présentation du Val d'Oise et de ses enjeux, regroupe des fiches d'expériences, propose le téléchargement de certaines publications du Pôle de ressources...

Actions 2007 : animation permanente, actualisation des données (dont nouveaux contrats CUCS et CIVIQ 2), mise en ligne des publications du pôle de ressources.

## 5. Publications

### Publications issues d'actions réalisées en 2006

- . un dossier thématique sur **l'observation territoriale** (enjeux, éléments méthodologiques, expériences)
- . deux dossiers de synthèse issus de deux « Petits-déjeuners du Pôle », l'un consacré à l'approche et aux modes d'intervention liés à la **réussite éducative**, l'autre à l'enjeu de la **santé dans la lutte contre l'exclusion**.

### Publications programmées à partir des actions réalisées en 2007

- . un dossier thématique sur **la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des CUCS** (appréhension et mise en œuvre des thématiques, animation et évaluation du dispositif).
- . deux dossiers thématiques issus des Petits déjeuners du Pôle programmés en 2007.
- . un dossier thématique issu des différentes actions de qualification qui seront menées sur **les clauses d'insertion**, dans le cadre des opérations de rénovation urbaine.
- . un document de capitalisation issu du groupe de travail inter-associatif sur « **de l'utilité sociale des associations dans le développement social des territoires** » (recherche action).
- . le rapport de la recherche-action sur **les conditions de vie des familles issues de l'immigration**.

### Outils pratiques programmés à partir des actions construites en 2007

- . un kit pédagogique (sous forme de fiches) à l'attention des professionnels souhaitant animer un temps de sensibilisation à la thématique de **la lutte contre les discriminations**.
- . un outil / guide sur « **Associations, politique de la ville et DSU** ».
- . des outils de communication et de sensibilisation construits dans le cadre du projet européen Accès au droit et cohésion sociale (**lutte contre les discriminations à l'emploi**)

### Documents réalisés sous réserve de l'avancement des projets

- . un document de capitalisation des travaux du groupe d'échanges de pratiques des coordinateurs des **projets de réussite éducative**.
-